

Des associations qui roulent sur l'or du rein

Gros salaires, voyages, réceptions : les bonnes affaires de la dialyse.

LA COUR DES COMPTES vient de programmer une vaste investigation, et le Sénat se prépare à lancer une enquête. Sujet ? Les florissants profits des dialyses pour insuffisants rénaux. C'est un tout récent rapport de la chambre régionale des comptes de La Réunion qui les a alertés. Son analyse des finances de l'Aurar, association locale spécialisée dans les dialyses, montre à quel point ce business peut rapporter.

En 2015, selon ses propres chiffres, l'assurance-maladie perfusait 3 milliards d'euros pour dialyser 41 000 malades. Ce traitement de l'insuffisance rénale est souvent préféré, en France, à la greffe de rein, pourtant moins onéreuse – les 32 500 greffés ne coûtant « que » 700 millions d'euros par an à la Sécu. Et qui, à choisir, garantit une qualité et une espérance de vie supérieures.

La Sécu régale

Il faut dire que le tarif de remboursement des dialyses est, en France, deux fois plus élevé que chez nos voisins : une aubaine pour les néphrologues (médecins des reins), qui comptent parmi les toubibs les mieux payés de l'Hexagone. Une chance aussi pour les cliniques – dix des vingt plus rentables de France sont des centres de dialyse – et pour une cinquantaine d'associations jouissant d'une insolente santé financière.

A La Réunion, l'association Aurar est l'illustration parfaite de cette dérive. A elle seule, elle truste 46 % des dialyses pratiquées sur l'île. Les remboursements de la Sécu ont permis à cette association à but non lucratif (sic)



de se tricoter un bas de laine de 52,6 millions d'euros, dont 19 millions de patrimoine immobilier, et 20,9 millions de trésorerie placés sur des comptes en banque. Le rapport de la chambre régionale (que « Le Canard » a pu consulter) s'étonne que l'Aurar, en trente-huit ans, n'ait jamais été contrôlée par l'agence régionale de santé ou par la caisse locale d'assurance-maladie...

Pas de veine...

Avec, en 2017, un bénéfice de 2,3 millions d'euros, pour 41,4 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'Aurar mène grand train : 370 000 euros de voyages et de réceptions en 2017, soit 22 % de plus en deux ans. En 2017, trois néphrologues membres du directoire ont touché 447 069 euros brut de l'association – trois fois le plafond autorisé par

le Code de la Sécurité sociale, donc. Quant à la patronne de l'Aurar, la conseillère régionale (LRM) Marie-Rose Won Fah Hin, elle a perçu, en 2017, 205 488 euros – soit cinq fois le plafond de la Sécu. S'y ajoutent une prime exceptionnelle (40 000 euros environ), une voiture de fonction et un logement à Paris, que l'association loue 1 950 euros par mois. Sollicitée par « Le Canard », l'intéressée n'a pas donné suite...

L'Aurar, qui a fait l'objet, l'an dernier, d'un redressement fiscal de plus de 7 millions d'euros, se trouve sous le coup d'une enquête du parquet de Paris, à la suite d'une plainte pour escroquerie déposée en septembre par... l'assurance-maladie. Comme les malades des reins, l'association est confrontée à de douloureux calculs...

Christophe Labbé